

Compte-rendu du Comité de suivi des réorganisations du 31 janvier 2018

La réunion s'est tenue le mercredi 31 janvier à 10h00 sur le site d'Arcueil, présidée par Monsieur Marc TREGLIA, chef des ressources humaines.

Dans un premier temps, un bilan des restructurations a été fait pour 2017. Bilan affiné rendu possible grâce au nouvel outil informatique de gestion des restructurations (outil OMSAR).

PERIODE 2010 à 2017

Diminution des IDV OE et fonctionnaires : Bien que nous puissions que se satisfaire qu'il y ait eu moins d'IDV sur la période 2017, à contrario on ne peut oublier que sur la période 2010 à 2017, ce sont plus de 4077 IDV accordées.

Diminution des mobilités indemnisées : Idem pour les mobilités sur la même période, plus de 6897 personnels ont été indemnisés sur un total de 20462 mobilités entre la période 2010 à 2017.

ANNEE 2017

AU TITRE 2017 : 129 personnes restent à reclasser sur les 1800 dossiers traités.

Plus de la moitié des personnels restructurés indemnisés a effectué une mobilité supérieure à 200 kms avec un déménagement.

ANNEE 2018

Concernant les IDV :

- 255 IDV OE accordées ;
- 41 IDV fonctionnaires accordées ;
- 145 IDV OE refusées .

Pour l'année 2018, la prévision d'IDV est encore inférieure à 2017 : 108 IDV pour les OE et 50 IDV pour les fonctionnaires.

Aucune IDV ne sera accordée dans les branches en tension.

Bien que nos interlocuteurs se rejoignent tous, sur le fait qu'il y ait moins d'IDV et moins de mobilités, cela peut s'expliquer de différentes façons selon où l'on se place. Notre ministère est depuis de nombreuses années la variable d'ajustement du budget de l'Etat à force de réorganisations, de fermetures, de suppressions massives d'emplois.

C'est tout le ministère qui est en surtension, avec des personnels en souffrance qui attendent une reconnaissance aux efforts consentis qui passe évidemment par des recrutements et un déroulement de carrière. Et si le budget alloué aux restructurations était supérieur, ils iraient bien évidemment encore plus loin. D'ailleurs, à la question de notre organisation à M. TREGLIA, **faisant suite à une information que nous avons recueillie le matin même : « Pouvez-vous nous donner des éléments sur le fait que nous passerions de 51 bases de défense à 38 bases ? »**

La réponse fut : « Il y a bien des projets, mais c'est du ressort de la ministre ». Cela n'a été ni confirmé, ni démenti. Nous pouvons nous attendre une fois de plus à des situations des plus difficiles pour l'avenir des personnels.

Sur l'apprentissage : Cela s'est concrétisé par seulement 60 recrutements. Nous ne pouvons que regretter que ce levier soit encore insuffisant, bien que nous dépassions les objectifs interministériels.

Le SCA, quant à lui, restera un employeur qui continuera à effectuer une déflation dans ses effectifs. D'ici à 2019, 721 postes seront supprimés, 376 en 2018 et 345 en 2019. Mais pour 2018, un lissage avec d'autres chaînes permettra de ne supprimer que 176 postes et 190 résorptions de postes vacants.

2018 sera l'année d'expérimentation du nouveau format des GSBdD avec 3 GS pilotes :

- Angers-Le Mans-Saumur ;
- Bordeaux ;
- Lyon.

Concernant la fonction RHL : Création des relais RHL où seront délocalisés la logistique, la comptabilité et le suivi de la politique sanitaire. Selon l'administration, cela va induire quelques transferts de postes avec quelques mouvements géographiques, d'ici c'est une réforme des processus. Pour la CGT, cela ressemble plus à la préparation du bouquet de la mariée avec le transfert vers de futurs prestataires privés.

La DRHAT :

- CERHS QUALQ TERRE : Transition du système Louvois en systèmes solde calculateur source solde manœuvre complexe qui s'effectuera sur 2018 et 2019. Un calendrier prévisionnel nous a été présenté (CLR ET AMR se tiendront avant l'été et opération à l'automne 2018). Un accompagnement en formation sera mis en place.

MCO terre : Séparation de la maintenance opérationnelle et de la maintenance industrielle. 2017 a vu les sites changer d'unités de rattachement.

2018 : Fermeture du site du Mans, 28 OE.

Il fut étonnant, voir même ahurissant que lors de cette présentation concernant les départs possibles, l'administration anticipe l'ouverture des droits à la retraite de 24 agents pour 2024, en sachant que la réforme des retraites pourrait voir leur calcul un peu, voire très précipité.

SSA :

- Métier ATL : 81 postes supprimés en 2017, 37 agents reclassés ;
- Métiers paramédicaux : 42 postes supprimés, 29 agents reclassés ;
- Les IDV ont été utilisés dès lors que cela était possible ;
- Pour 2018, d'autres suppressions sont prévues.

Concernant les ATL : Les reclassements concernent essentiellement la sphère HIA. Pour le reste, poste en administration et solde, ils ont tous une affectation, mais ne pourront être nommés tant que les décrets ne seront pas publiés.

Concernant les paramédicaux : Pour 2017, sur 42 postes supprimés restent à ce jour 13 agents à reclasser. Le SSA met un peu plus d'un an à reclasser ces agents tous BOP confondus et il y a eu près de 13 changements de corps suite aux restructurations.

PREVISION ATTRIBUTION 2018 :

Près de 5,3 millions d'euros sont alloués pour 2018 (concernant plus de 250 personnels). Même si ce chiffre est réduit de 14 millions d'euros par rapport à 2017, il reste pour la CGT de trop, car cela reste un outil de destruction d'emplois dans notre ministère. Avec une administration qui n'hésite pas à proposer ce levier et qui, dans un même temps, rappelle, par le biais d'une information, que les agents qui auront accepté ce dispositif ne doivent pas perdre de vue qu'ils sont au chômage et qu'à ce titre ils sont supposés chercher un emploi. De plus ils ne peuvent refuser un stage proposé par le pôle-emploi.

Le rappel est également fait que, depuis le 1er novembre 2017, la nouvelle convention chômage est entrée en vigueur et qu'elle impacte la durée d'indemnisation des agents selon la tranche d'âge à laquelle ils partent en IDV.

CONCLUSION :

Bien que l'administration se félicite du faible nombre d'agents à reclasser et des évolutions positives sur les méthodes et outils mis en place pour celles-ci, on peut se poser la question : « Alors pourquoi il reste des agents sur 2017 non reclassés ? Doit-on se projeter sur le fait que notre ministère sait bien restructurer ou plutôt que notre ministère doit être pourvoyeur d'emplois, d'épanouissement professionnel et d'avenir.

Délégation : Sophie AMBROSETTI et Lucien BECUE, membres de la direction fédérale